

// INGÉNIEUR-TOPOGRAPHE (H/F)

INFORMATIONS PRATIQUES

€ SALAIRE

Il est fonction de sa qualification et de son expérience professionnelle dans le métier.

🕒 HORAIRES

Ils sont le plus souvent réguliers (37 heures/semaine) mais peuvent aussi varier en fonction des impératifs liés au chantier.

📍 LIEU D'INTERVENTION

Il exerce son activité le plus fréquemment au sein d'un établissement mais il arrive qu'il soit dédié à un chantier particulier. Lorsqu'il exerce son activité au sein d'un établissement, il se déplace quotidiennement sur les différents sites de travaux.

L'ingénieur topographe détermine les limites du terrain et son aptitude physique et juridique à être aménagé.

Aménagement d'un quartier, tracé d'une route... L'ingénieur topographe est le premier à intervenir.

Il procède avant la mise en œuvre des travaux à des relevés de terrain à l'aide d'un appareil spécialisé (le théodolite) en n'omettant aucun détail : niveaux d'altitude, arbres, poteaux télégraphiques, murs... À partir de ces relevés, il établit des plans et des cartes sur ordinateur : logiciels de métrés, dessin assisté par ordinateur, systèmes d'informations géographiques, images satellites, etc.

Au quotidien, il réalise les implantations sur le terrain par rapport aux attentes des

chefs de chantier et de projet avant les travaux (levées du terrain naturel), pendant les travaux et levées après (plans de récolement).

Rigoureux et observateur, il doit avoir le sens de l'espace, maîtriser le dessin en trois dimensions et être parfaitement à l'aise avec le traitement de données par informatique. Il dispose de connaissances en topographie et en droit foncier.

L'ingénieur topographe travaille régulièrement en binôme avec un porte-mire.

